



COMPTE-RENDU
et
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 11 AVRIL 2018

Nombre de conseillers en exercice : 10
Nombre de conseillers présents : 8
Vote par procuration : 2
Nombre de conseillers votants : 10

Le 11 avril deux mille dix huit, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune, légalement convoqué le 05 avril 2018, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Annette SERVY, Maire.

Étaient présents :

SERVY Annette, SABOT Jacky, FOREL Vincent, RECANATI Christel, LANDON Stéphane, DURIEUX Bernard, ORIOL Gilles, BOUTE Hubert,

Absents excusés : ESCOFFIER Cécile (pouvoir à RECANATI Christel), CHALAYER Jean- Claude (pouvoir à SERVY Annette),

Secrétaire élu pour la session : RECANATI Christel

Question n°1 : Approbations du compte rendu du 21 mars 2018

Le compte rendu est approuvé à 9 voix pour et 1 abstention (Hubert Boute ansent lors du dernier conseil)

2018-15-02 VALIDATION DE L'AVANT-PROJET DE L'AMENAGEMENT GLOBAL DU BOURG

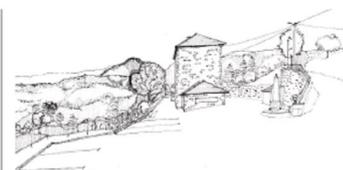
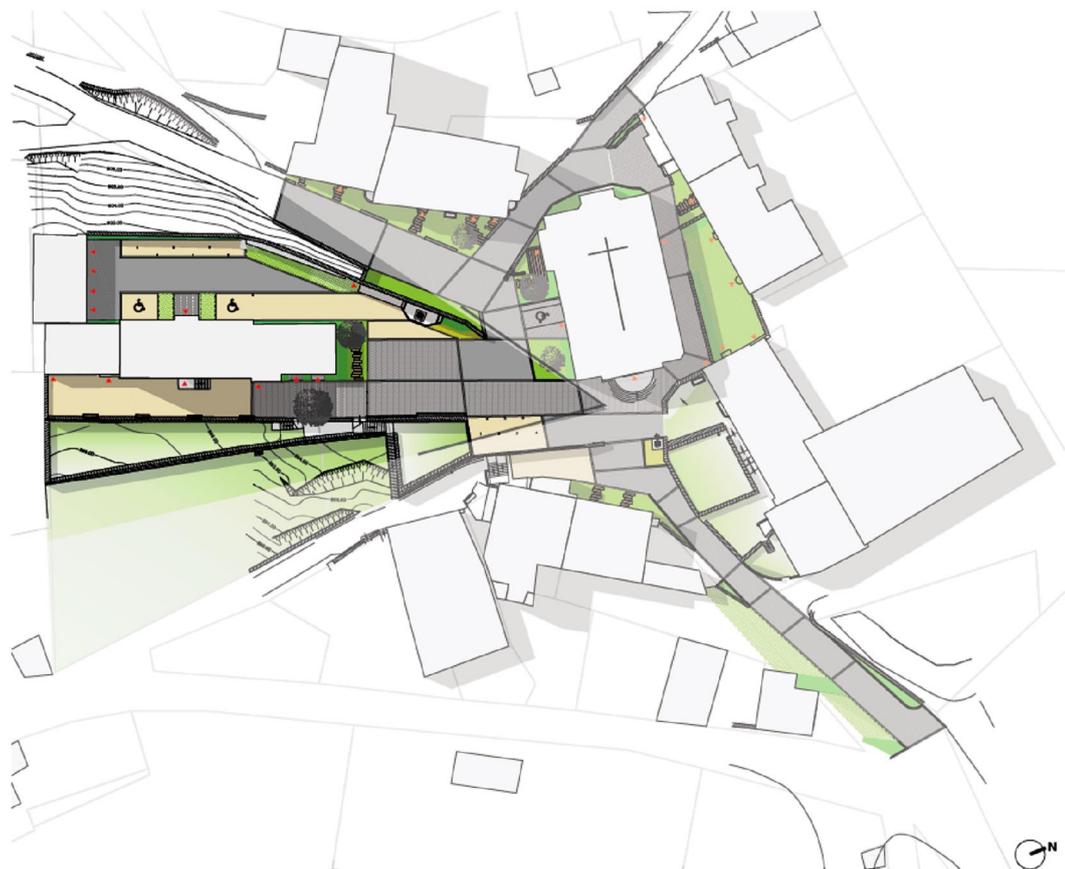
Madame le Maire présente l'AVP de l'Aménagement Global de Bourg proposé par VIRAGE.

Le projet a été envoyé aux conseillers par mail pour étude avant le conseil.

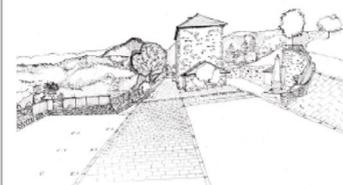
Voici les principaux croquis du projet

AMBIANCES ET USAGES

Point de vue 01 Place



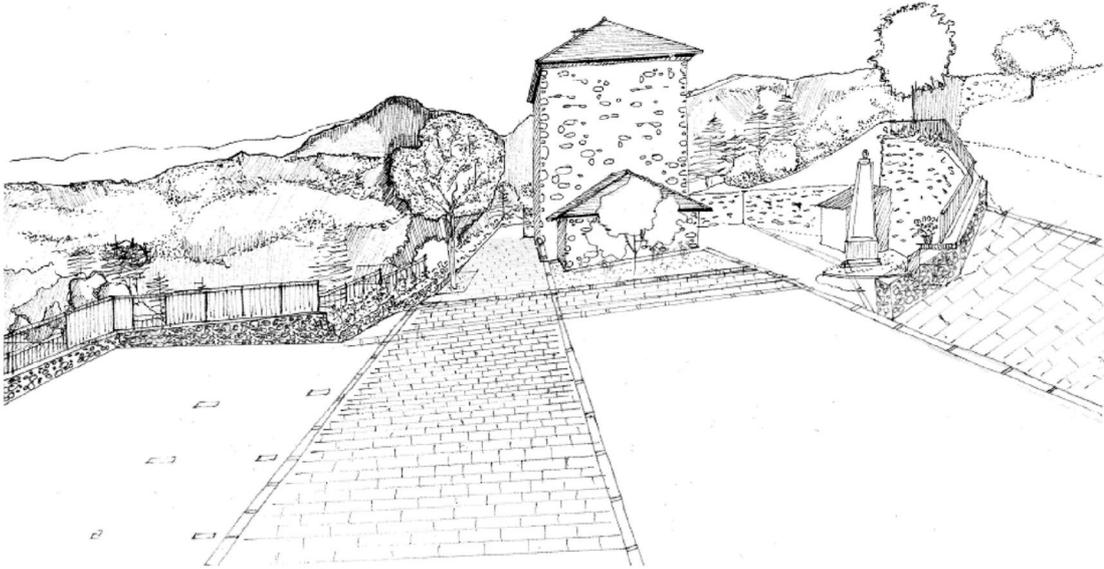
AVANT



APRÈS

AMBIANCES ET USAGES

Point de vue 01 : Projet

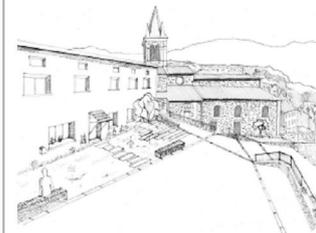


AMBIANCES ET USAGES

Point de vue 02 Epaisseur végétale



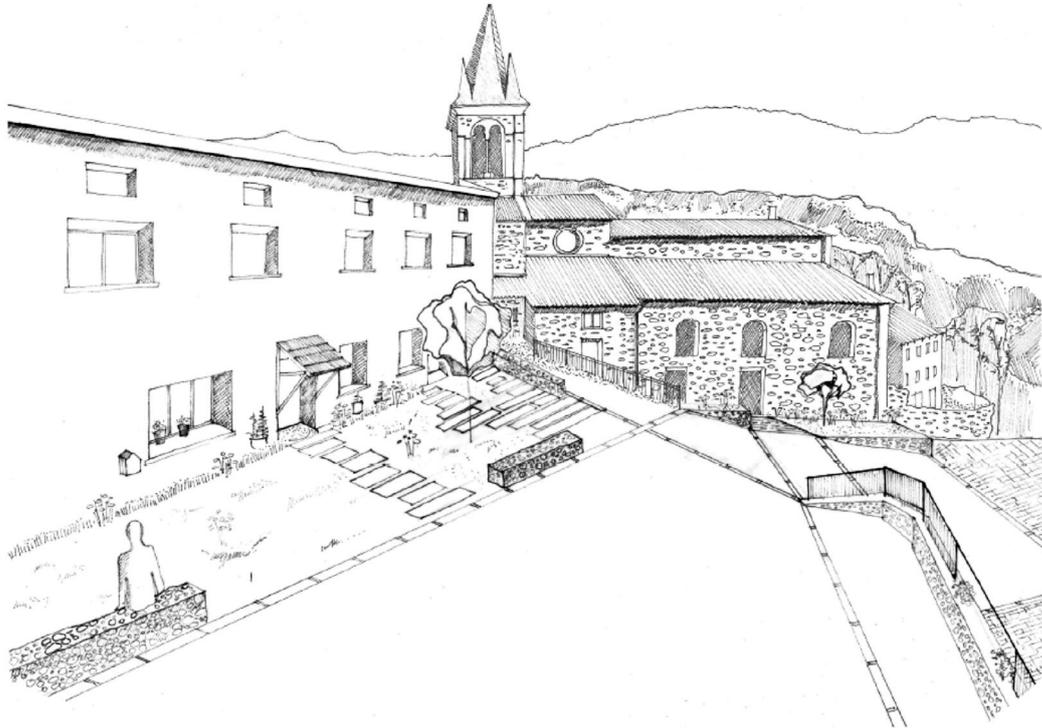
AVANT



APRES

AMBIANCES ET USAGES

Point de vue 02 : Projet

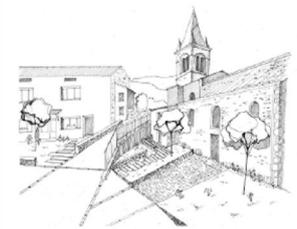


AMBIANCES ET USAGES

Point de vue 03 Eglise



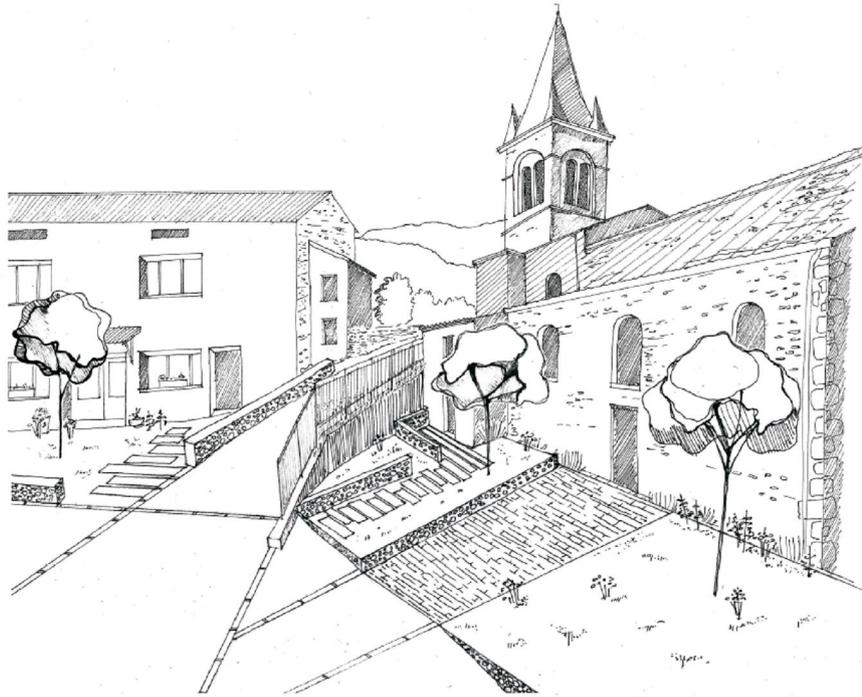
AVANT



APRES

AMBIANCES ET USAGES

Point de vue 03 : Eglise



AMBIANCES ET USAGES

Point de vue 04 Montée de l'église



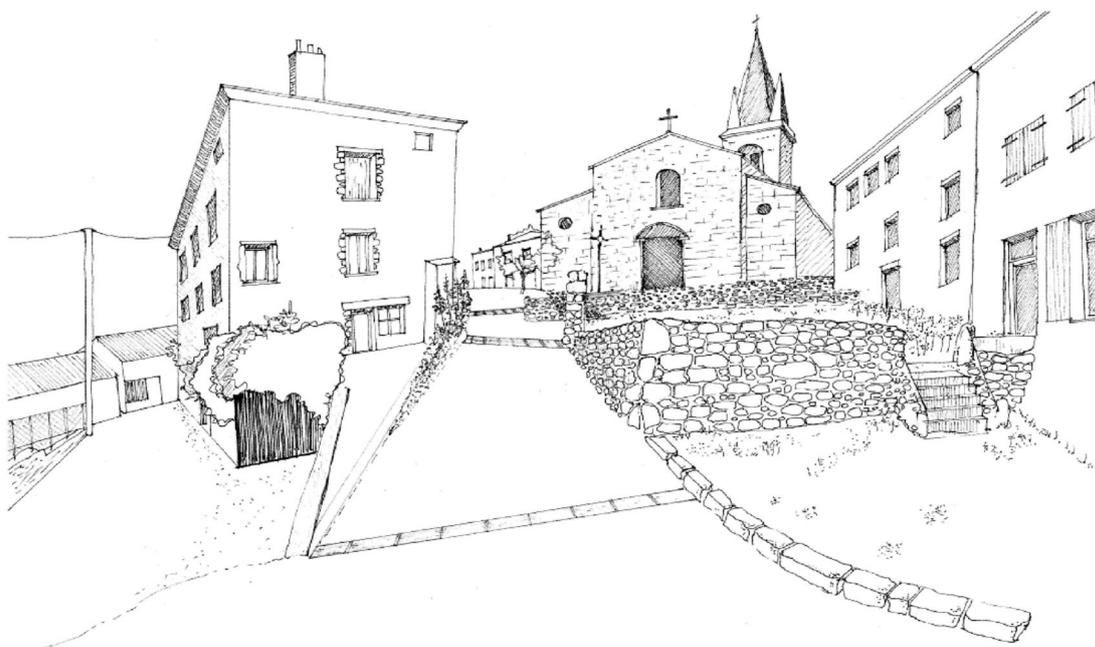
AVANT



APRÈS

AMBIANCES ET USAGES

Point de vue 04 : Projet



Voici l'estimatif présenté

Les prix mentionnés dans ce document s'entendent 'Hors Taxes' (sauf lignes particulières 'T.V.A' et 'T.T.C')

n°	Désignation	Unité	Quantité	Prix €	Total €
PHASE N° 1					
TRANCHE FERME					
GENERALITES / DIVERS					
FORMALITES ADMINISTRATIVES, PREPARATION DE CHANTIER					
100	INSTALLATION DE CHANTIER, BASE-VIE, SECURITE, FORMALITES ADMINISTRATIVES, ETUDES ET PLANS D'EXECUTION	FORF	1,00	4 500.00	4 500.00
101	SIGNALISATION SPECIFIQUE DE CHANTIER, FERMETURE ET PROTECTION DU SITE POUR L'ENSEMBLE DU CHANTIER, TOUS LOTS CONFONDUS	FORF	1,00	2 500.00	2 500.00
102	CONSTAT D'HUISSIER POUR L'ENSEMBLE DU CHANTIER	FORF	1,00	1 250.00	1 250.00
103	PANNEAU DE CHANTIER AVEC COORDONNEES DE TOUS LES INTERVENANTS	FORF	1,00	850.00	850.00
PREPARATION DU TERRAIN, NETTOYAGE ET DEMOLITIONS DIVERSES					
105	NETTOYAGE COMPLET DU TERRAIN, DEPOSE ET REPOSE DU MOBILIER URBAIN, DEPOSE DE TOUS LES ELEMENTS INDESIRABLES	FORF	1,00	2 000.00	2 000.00
106	ABATTAGE D'ARBRES, Y COMPRIS DESSOUCHAGE	U	1,00	250.00	250.00
107	SCIAGE DES REVETEMENTS EXISTANTS	ML	50,00	2.00	100.00
ARRACHAGE DES REVETEMENTS					
111	ENROBES, BETONS BITUMINEUX, BETONS, ETC	M2	2 190,00	4.00	8 760.00
112	DEPOSE DE BORDURES EXISTANTES	ML	150,00	10.00	1 500.00
DEMOLITIONS DIVERSES					
115	MUR OU MURET	ML	16,00	6.50	104.00
116	DEMOLITION D'UN ABRI EXISTANT	FORF	1,00	500.00	500.00
TOTAL GENERALITES / DIVERS				H.T.	22 314.00
VOIRIE / AMENAGEMENT URBAIN					
TERRASSEMENTS					
DECAISSEMENTS DE CHAUSSEE Y COMPRIS EVACUATION EN DECHARGE					
127	SOUS ENROBE GRENAILLE - (SUR 22 CM ENVIRON)	M3	190,00	16.00	3 040.00
128	SOUS STABILISE - (SUR 25 CM ENVIRON)	M3	120,00	16.00	1 920.00
129	SOUS PAVES/DALLAGE - (SUR 40 CM ENVIRON)	M3	170,00	16.00	2 720.00
130	SOUS ESPACES VERTS - (SUR 50 CM ENVIRON)	M3	240,00	16.00	3 840.00
131	PURGES ET MATERIAUX DE SUBSTITUTION	M3	50,00	25.00	1 250.00
132	RELEVÉ ALTIMETRIQUE DU FOND DE FORME	FORF	1,00	800.00	800.00
133	ESSAIS DE PORTANCE SUR COUCHE DE FORME	U	15,00	85.00	1 275.00
MATERIAUX DE STRUCTURES					
FOURNITURE ET MISE EN OEUVRE DE GNT 0/31,5					
159	SOUS ENROBE GRENAILLE - (SUR 15 CM ENVIRON)	M3	130,00	40.00	5 200.00
160	SOUS STABILISE - (SUR 15 CM ENVIRON)	M3	80,00	40.00	3 200.00
161	SOUS PAVES/DALLAGE - (SUR 10 CM ENVIRON)	M3	45,00	40.00	1 800.00
FOURNITURE ET MISE EN OEUVRE DE GRAVE CIMENT					

REFERENCE GEOLIS : 170955

2 / 6

n°	Désignation	Unité	Quantité	Prix €	Total €
165	SOUS PAVES/DALLAGE (SUR 15 CM ENVIRON)	M3	65,00	100,00	6 500,00
167	FOURNITURE ET MISE EN OEUVRE DE TERRE VEGETALE (SUR 50 CM ENVIRON)	M3	180,00	24,00	4 320,00
168	FOURNITURE ET MISE EN OEUVRE DE MELANGE TERRE/PIERRE (SUR 50 CM ENVIRON)	M3	70,00	12,00	840,00
	ELEMENTS DE VOIRIE				
174	FOURNITURE ET POSE DE CHAINAGE EN PIERRE DE PAYS DIMENSIONS A DEFINIR REVÊTEMENTS DE SURFACE	ML	440,00	60,00	26 400,00
177	FOURNITURE ET MISE EN OEUVRE DE BETON BITUMINEUX BBSG 0/10 - 150 KG/M2	T	125,00	120,00	15 000,00
181	GRÉNAILLAGE DES ENROBES FOURNITURE ET MISE EN OEUVRE DE STABILISE AVEC LIANT CIMENT	M2	810,00	8,50	6 885,00
185	STABILISE 0/4 OCRE - EPAISSEUR 10 CM	M2	440,00	13,50	5 940,00
193	FOURNITURE ET POSE DE PAVES/DALLAGE EN PIERRE DE PAYS DIMENSIONS A DEFINIR SIGNALISATION / MOBILIER URBAIN SIGNALISATION HORIZONTALE	M2	395,00	130,00	51 350,00
199	FOURNITURE ET POSE DE PAVES EN PIERRE DE PAYS POUR DELIMITATION DES STATIONNEMENTS	FORF	1,00	500,00	500,00
204	FOURNITURE ET POSE DE PANNEAUX DE SIGNALISATION PANNEAU B6d + M6h - STATIONNEMENT PMR	U	2,00	200,00	400,00
209	FOURNITURE ET POSE DE POTELETS METALLIQUES MODELE A DEFINIR DIVERS	U	5,00	65,00	325,00
220	MISE A NIVEAU D'OUVRAGES CHAMBRES TELECOM	U	7,00	115,00	805,00
223	REGARDS ET GRILLES ASSAINISSEMENT	U	17,00	135,00	2 295,00
225	BOUCHES A CLE	U	15,00	75,00	1 125,00
226	REGARDS COMPTEURS AEP	U	2,00	85,00	170,00
228	REGARDS DIVERS	U	15,00	95,00	1 425,00
229	REPRISES DE PETITES MACONNERIES DIVERSES, SEUILS, PIEDS DE FACADES, MURETS, EMMARCHEMENTS ... FOURNITURE ET POSE DE GARDE CORPS METALLIQUE	FORF	1,00	2 500,00	2 500,00
231	MODELE A DEFINIR - HAUTEUR REGLEMENTAIRE CONFECTION DE MURETS EN PIERRE DE PAYS	ML	7,00	95,00	665,00
233	DIMENSIONS A DEFINIR	ML	81,00	275,00	22 275,00
TOTAL VOIRIE / AMENAGEMENT URBAIN				H.T.	174 765,00
ASSAINISSEMENT					
234	DEVOIEMENT RESEAU EP ELEMENTS DE RESEAUX	FORF	1,00	2 500,00	2 500,00
241	FOURNITURE ET POSE DE TAMPONS REMPLISSABLES FOURNITURE ET POSE DE REGARDS A GRILLE ET RACCORDEMENT SUR RESEAU	U	5,00	250,00	1 250,00
242	GRILLE 500 x 500	U	8,00	1 200,00	9 600,00

REFERENCE GEOLIS : 170955

3 / 6

n°	Désignation	Unité	Quantité	Prix €	Total €
244	FOURNITURE ET POSE DE CANIVEAU TRANSVERSAL CANIVEAU LARGEUR 15 CM - GRILLE LARGEUR 20 CM - ELEMENTS 1.00M DIVERS / RECOLEMENT	ML	95,00	200,00	19 000,00
252	PLAN DE RECOLEMENT ASSAINISSEMENT	FORF	1,00	1 500,00	1 500,00
TOTAL ASSAINISSEMENT				H.T.	33 850,00
TOTAL TRANCHE FERME				H.T.	230 929,00
TRANCHE OPTIONNELLE					
288	FOURNITURE ET POSE DE PAVES/DALLAGE EN PIERRE DE PAYS	M2	-80,00	130,00	-10 400,00
289	FOURNITURE ET MISE EN OEUVRE DE GRAVE CIMENT	M3	-12,00	100,00	-1 200,00
290	FOURNITURE ET MISE EN OEUVRE DE GNT 0/31,5	M3	16,00	40,00	640,00
291	FOURNITURE ET MISE EN OEUVRE DE STABILISE AVEC LIANT CIMENT	M2	80,00	13,50	1 080,00
TOTAL TRANCHE OPTIONNELLE				H.T.	-9 880,00
TOTAL PHASE N° 1				H.T.	221 049,00
PHASE N° 2					
GENERALITES / DIVERS					
292	FORMALITES ADMINISTRATIVES, PREPARATION DE CHANTIER INSTALLATION DE CHANTIER, BASE-VIE, SECURITE, FORMALITES ADMINISTRATIVES, ETUDES ET PLANS D'EXECUTION	FORF	1,00	2 500,00	2 500,00
293	SIGNALISATION SPECIFIQUE DE CHANTIER, FERMETURE ET PROTECTION DU SITE POUR L'ENSEMBLE DU CHANTIER, TOUS LOTS CONFONDUS	FORF	1,00	1 500,00	1 500,00
294	CONSTAT D'HUISSIER POUR L'ENSEMBLE DU CHANTIER PREPARATION DU TERRAIN, NETTOYAGE ET DEMOLITIONS DIVERSES	FORF	1,00	700,00	700,00
297	NETTOYAGE COMPLET DU TERRAIN, DEPOSE ET REPOSE DU MOBILIER URBAIN, DEPOSE DE TOUS LES ELEMENTS INDESIRABLES	FORF	1,00	2 000,00	2 000,00
299	SCIAGE DES REVETEMENTS EXISTANTS ARRACHAGE DES REVETEMENTS	ML	10,00	2,00	20,00
303	ENROBES, BETONS BITUMINEUX, BETONS, ETC	M2	425,00	4,00	1 700,00
304	DEPOSE DE BORDURES EXISTANTES	ML	35,00	10,00	350,00
TOTAL GENERALITES / DIVERS				H.T.	8 770,00
VOIRIE / AMENAGEMENT URBAIN					
TERRASSEMENTS					
319	DECAISSEMENTS DE CHAUSSEE Y COMPRIS EVACUATION EN DECHARGE SOUS ENROBE GRENAILLE - (SUR 22 CM ENVIRON)	M3	30,00	16,00	480,00
321	SOUS PAVES/DALLAGE - (SUR 40 CM ENVIRON)	M3	65,00	16,00	1 040,00
322	SOUS ESPACES VERTS - (SUR 50 CM ENVIRON)	M3	85,00	16,00	1 360,00
323	PURGES ET MATERIAUX DE SUBSTITUTION	M3	25,00	25,00	625,00
324	RELEVÉ ALTIMÉTRIQUE DU FOND DE FORME	FORF	1,00	800,00	800,00
325	ESSAIS DE PORTANCE SUR COUCHE DE FORME MATERIAUX DE STRUCTURES	U	15,00	85,00	1 275,00
351	FOURNITURE ET MISE EN OEUVRE DE GNT 0/31,5 SOUS ENROBE GRENAILLE - (SUR 15 CM ENVIRON)	M3	20,00	40,00	800,00

REFERENCE GEOLIS : 170955

4 / 6

n°	Désignation	Unité	Quantité	Prix €	Total €
353	SOUS PAVES/DALLAGE - (SUR 10 CM ENVIRON) FOURNITURE ET MISE EN OEUVRE DE GRAVE CIMENT	M3	20,00	40.00	800.00
357	SOUS PAVES/DALLAGE (SUR 15 CM ENVIRON)	M3	25,00	100.00	2 500.00
359	FOURNITURE ET MISE EN OEUVRE DE TERRE VEGETALE (SUR 50 CM ENVIRON)	M3	85,00	24.00	2 040.00
	ELEMENTS DE VOIRIE				
	FOURNITURE ET POSE DE CHAINAGE EN PIERRE DE PAYS				
365	DIMENSIONS A DEFINIR	ML	55,00	60.00	3 300.00
	REVÊTEMENTS DE SURFACE				
	FOURNITURE ET MISE EN ŒUVRE DE BETON BITUMINEUX				
368	BBSG 0/10 - 150 KG/M2	T	17,00	120.00	2 040.00
372	GRENAILLAGE DES ENROBES	M2	110,00	8.50	935.00
	FOURNITURE ET POSE DE PAVES/DALLAGE EN PIERRE DE PAYS				
384	DIMENSIONS A DEFINIR	M2	145,00	130.00	18 850.00
	DIVERS				
	MISE A NIVEAU D'OUVRAGES				
411	CHAMBRES TELECOM	U	1,00	115.00	115.00
414	REGARDS ET GRILLES ASSAINISSEMENT	U	3,00	135.00	405.00
416	BOUCHES A CLE	U	5,00	75.00	375.00
417	REGARDS COMPTEURS AEP	U	2,00	85.00	170.00
419	REGARDS DIVERS	U	7,00	95.00	665.00
420	REPRISES DE PETITES MACONNERIES DIVERSES, SEUILS, PIEDS DE FACADES, MURETS, EMMARCHEMENTS ...	FORF	1,00	2 500.00	2 500.00
	CONFECTION DE MURETS EN PIERRE DE PAYS				
424	DIMENSIONS A DEFINIR	ML	15,00	275.00	4 125.00
425	REPRISE DU MUR DE SOUTÈNEMENT A L'ARRIERE DE L'EGLISE	FORF	1,00	5 000.00	5 000.00
TOTAL VOIRIE / AMENAGEMENT URBAIN					H.T. 50 200.00
ASSAINISSEMENT					
	ELEMENTS DE RESEAUX				
	FOURNITURE ET POSE DE REGARDS A GRILLE				
433	GRILLE 500 x 500	U	4,00	1 200.00	4 800.00
	FOURNITURE ET POSE DE CANIVEAU TRANSVERSAL				
435	CANIVEAU LARGEUR 15 CM - GRILLE LARGEUR 20 CM - ELEMENTS 1.00M	ML	15,00	200.00	3 000.00
	DIVERS / RECOLEMENT				
443	PLAN DE RECOLEMENT ASSAINISSEMENT	FORF	1,00	750.00	750.00
TOTAL ASSAINISSEMENT					H.T. 8 550.00
TOTAL PHASE N° 2					H.T. 67 520.00

VOIRIE / RESEAUX / ESPACES VERTS, Tranche unique : RECAPITULATIF PHASE N° 1

n°	Désignation	H.T. €	T.V.A 20.0% €	T.T.C. €
	TRANCHE FERME	230 929.00	46 185.80	277 114.80
	TRANCHE OPTIONNELLE	-9 880.00	-1 976.00	-11 856.00
	TOTAL PHASE N° 1	221 049.00	44 209.80	265 258.80

VOIRIE / RESEAUX / ESPACES VERTS, Tranche unique : RECAPITULATIF GLOBAL

n°	Désignation	H.T. €	T.V.A 20.0% €	T.T.C. €
	PHASE N° 1 (y compris option)	221 049.00	44 209.80	265 258.80
	PHASE N° 2	67 520.00	13 504.00	81 024.00
	TOTAL VOIRIE / RESEAUX / ESPACES VERTS	288 569.00	57 713.80	346 282.80

Une commission urbanisme a eu lieu le 10 avril 2018 pour présenter ce dossier. Les principaux points ressortis de cette commission sont les suivants :

- Revoir la circulation des véhicules : prolonger le sol grenailé en supprimant du stabilisé
- Vérifier que l'accès aux garages ne soit pas gêné par les parkings
- Possibilité de rajouter une place de parking derrière la bibliothèque ?
- Revoir la zone végétalisée qui jouxte le parvis de l'église. Quel empiètement sur la chaussée ? Dessiner l'emplacement au sol pour en avoir une idée concrète. Supprimer l'arbre.
- Modifier le traitement du sol qui va de la croix au parvis de l'église (accès maison des sœurs). C'est un trottoir.

- Supprimer la chicane autour de la croix
- Supprimer les murets pour le passage du chasse-neige l'hiver. Les remplacer par des jardinières.
- Laisser la possibilité de garer les voitures l'hiver

Avis de La Commission urbanisme sur l'avant-projet de l'Aménagement Global du Bourg:

- Elle demande à ce qu'on tienne compte de toutes les modifications proposées pour le futur aménagement du bourg. Ces changements auront une incidence sur la dépense (revue à la baisse).
- Elle considère que l'aménagement du bourg n'est pas définitif. Il pourra être reconsidéré si la subvention attendue ne permet pas de financer les dépenses. Il faudra revoir le choix des matériaux.

Le conseil municipal pense qu'il faut revoir certaines parties de l'AVP qui ne sont pas adaptés à la situation de notre village. Les points à modifier en priorité sont les suivants :

- Suppression du déplacement de la croix dans la montée de l'église
- Suppression de l'angle végétalisé au coin de l'église
- Suppression de l'espace végétalisation devant les maisons BOUHOURS et suppression des murets

Le conseil municipal est plus favorable à des délimitations visuelles avec différents types et couleurs de matériaux. Il faut conserver le côté fonctionnel plus qu'esthétique. Le conseil municipal estime que les changements apportés ne feront pas varier l'estimation de façon significative car les modifications seront remplacées par d'autres aménagements plus adaptés au village mais pas forcément moins onéreux.

Le montant des travaux estimés après ces modifications est de 221 049 € ht

Après avoir entendu l'exposé du Maire, et en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité

- Approuve l'Avant Projet de l'aménagement Global de Bourg avec les modifications suivantes à apporter
 - ✚ Suppression du déplacement de la croix dans la montée de l'église
 - ✚ Suppression de l'angle végétalisé au coin de l'église
 - ✚ Suppression de l'espace végétalisation devant les maisons BOUHOURS et suppression des murets
- Approuve le montant de l'estimatif proposé soit 221049 € ht
- Précise que le projet sera réalisé et ajusté en fonction des subventions attendues
- Autorise Madame le Maire à signer tous les documents relatifs à ce projet

Question n°3 : FONDS DE CONCOURS COMMUNAUTE DE COMMUNES DES MONTS DU PILAT

Rapporteur Madame le Maire

Madame le Maire propose au conseil municipal de faire une demande de subvention au titre du fonds de concours de la CCMP pour aider les communes du territoire à concrétiser leurs projets.

Voici l'exposé de la communauté de communes concernant ce fonds de concours

Dans le cadre de la solidarité intercommunale, il est proposé la mise en place d'un fonds de concours d'un montant de 400.000 € à l'attention des communes.

Principes retenus :

1. Nature des projets aidés

Seules les opérations d'investissements (travaux et acquisitions immobilières destinées à l'exercice d'un service public) sont éligibles à ce fonds de concours. Chaque commune pourra présenter un ou plusieurs projets. Les projets ne devront pas avoir connus de début de commencement avant le 1er janvier 2017.

Le fonds de concours sera éligible à tout moment de l'année.

2. Montant de l'enveloppe provisionnée par la CCMP

Une enveloppe de 400 000 € est fixée, répartis sur deux exercices budgétaires : 200 000 € sont inscrits au Budget Primitif 2018, et 200 000 € en 2019.

Les enveloppes non consommées en 2018 seront réaffectées en « restes à réaliser » en 2019.

Le montant total de Fonds de concours proposé est de 26,47 €/habitant, soit 400 000 € au total répartis comme suit :

Base population 2018

Communes	Population municipale 2015 (applicables au 01/01/2018)	%	400 000,00 €
Bourg-Argental	2902	19,21%	76 828 €
Burdignes	352	2,33%	9 319 €
Colombier	301	1,99%	7 969 €
Graix	151	1,00%	3 998 €
La Versanne	366	2,42%	9 690 €
St-Julien-Molin-Molette	1160	7,68%	30 710 €
St-Sauveur-en-Rue	1107	7,33%	29 307 €
Thélis-la-Combe	163	1,08%	4 315 €
Jonzieux	1161	7,68%	30 737 €
Le Bessat	436	2,89%	11 543 €
Marlhes	1304	8,63%	34 522 €
Planfoy	1011	6,69%	26 766 €
St-Genest-Malifaux	2874	19,02%	76 087 €
St-Régis-du-Coin	379	2,51%	10 034 €
St-Romain-les-Atheux	977	6,47%	25 865 €
Tarentaise	465	3,08%	12 311 €
TOTAL	15109	100,00%	400 000 €

3. Règles d'attribution

La participation sera calculée en fonction des autres subventions perçues, avec un maximum de 80 % de subventions publiques, toutes subventions confondues (y compris le fonds de concours de la CCMP) et en respectant le règlement des fonds de concours. La part communale résiduelle devra donc correspondre dans tous les cas à 20% de la dépense totale.

Par ailleurs, le montant total du fonds de concours ne peut excéder la part du financement assurée, hors subventions, par la Commune.

4. Démarches administratives et comptables

Suite à la délibération de la Communauté de Communes en date du 27 mars 2018 sur le principe de mise en place du Fonds de concours et sur les montants par commune, il est proposé que chaque commune délibère à son tour pour faire la demande de fonds de concours à la CCMP.

La commune joindra à sa délibération un descriptif du projet à soutenir et un plan de financement détaillé, avec l'ensemble des co-financeurs.

Le Bureau communautaire, ayant reçu délégation, par la même délibération, approuvera la convention à intervenir avec chaque commune, et autorisera le Président à la signer une convention.

Le versement du fonds de concours sera effectué en deux fois, un acompte de 50% lors du démarrage des travaux (ordre de service) et le solde à la fin des travaux, sur présentation d'une attestation de fin de travaux, des factures acquittées, et du plan de financement finalisé, faisant apparaître la part du fonds de concours de la CCMP parmi l'ensemble des financeurs publics.

En cas d'acquisition d'un bien immobilier pour la réalisation d'un service public, le versement en une seule fois du fonds de concours sera possible, sur présentation du justificatif d'acquisition et du plan de financement finalisé, faisant apparaître la part du fonds de concours de la CCMP parmi l'ensemble des financeurs publics.

La date limite de réception des justificatifs, par la CCMP, est fixée au 31 décembre 2022

Après avoir entendu l'exposé du Maire, le conseil municipal décide de reporté ce point au prochain conseil municipal afin de réfléchir aux dossiers à présenter en priorité (remplacement camion, aménagement du bourg ainsi que le retournement du bus scolaire en bas du bourg, assainissement)

Question n° 11: Questions diverses

Aucune

La séance est levée à 22h30

Le Maire, Annette SERVY



Fait à La Versanne, le 12 avril 2018 / Affiché le 17 avril 2018

Délibérations transmises au contrôle de légalité le 16 avril 2018

Ont signé au registre tous les membres présents

Pour copie certifiée conforme au registre des délibérations

APPROBATION DU COMPTE RENDU ET DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2018

CONSEILLERS PRESENTS	SIGNATURES
BOUTE Hubert	
CHALAYER Jean-Claude	
DURIEUX Bernard	
ESCOFFIER Cécile	
FOREL Vincent	
LANDON Stéphane	
ORIOU Gilles	
RECANATI Christel	
SABOT Jacky	
SERVY Annette	